



Accidents et Maladies Non Professionnels

2 jours (14h00) – Evaluation qualitative de fin de stage

*Formation délivrée en distanciel – 1 300 € H.T. soit 1 560 € T.T.C. (dont 20 % de TVA)
(non éligible au C.P.F)*

Contact :

M. D'ANDREA-LEGRAND Joseph,
Responsable Projet

Téléphone : 07 88 67 05 05

Mail : joseph@phoenix-learning.fr



Table des matières

Contexte	3
Objectif(s) professionnel(s)	3
Objectifs pédagogiques	3
Public	3
Modalités et moyens pédagogiques	3
Niveau d'études prérequis	3
Pré requis	3
Accessibilité	3
Délai d'accès	3
Durée	3
Tarif	3
Les + de la formation	3
Validation	3
Programme	4
<i>Introduction</i>	4
<i>Maladie, Accident et Arrêts de travail</i>	4
<i>Indemnités Journalières de sécurité sociale</i>	4
<i>Maintien légal de la rémunération</i>	4
<i>Maintien conventionnel</i>	4
<i>Subrogation</i>	4
<i>Bulletin de paie « Maladie »</i>	4
<i>Reprise du travail</i>	4
<i>Synthèse de la session</i>	5
Validation	5
Statistiques	5



Contexte

En milieu professionnel, avoir des notions de comptabilité peut aider à la compréhension et discussion avec les collègues, les tiers, l'employeur.

Objectif(s) professionnel(s)

Appliquer les règles de bases en matière d'accidents et maladie non professionnels

Objectifs pédagogiques

- Connaître les conditions de mise en œuvre de l'arrêt de travail
- Contrôler les indemnités journalières
- Déterminer le complément employeur
- Les intégrer dans la paie

Public

Assistant(e)s RH, assistant(e)s paie, comptables en charge de la paie, gestionnaires RH en charge de collecte d'éléments variables de paie, managers ou responsables d'équipe souhaitant se familiariser avec les éléments de base de la paie. Et, plus généralement, toute personne susceptible d'utiliser un bulletin de paie dans son activité

Modalités et moyens pédagogiques

- Cette formation est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par nos soins.
- Le formateur alterne entre méthode démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). La validation des acquis peut se faire via des études de cas et/ou des quiz.
- Les moyens pédagogiques mis en œuvre sont : Accès Microsoft Teams et

son tableau partagé, supports de cours et exercices.

- Un suivi de son exécution est faite par une feuille de présence émargée par demi-journée par le stagiaire et le formateur.

Niveau d'études prérequis

Aucun prérequis

Pré requis

- Disposer d'une connexion internet avec un bon débit, d'un PC ou Mac muni d'un micro, enceinte et Webcam.
- Utilisation basique Microsoft Office.

Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Notre responsable formation étudiera les adaptations possibles pouvant être mises en place pour suivre la formation.

Délai d'accès

L'accès de la formation se fait par prise de rendez-vous.

Durée

2 jours de 7h00 (soit 14h) en classe virtuelle

Tarif

1 300 € H.T. soit 1 560 € T.T.C. (dont 20 % de TVA),(Possibilité d'échelonner le paiement pour les particuliers)

Les + de la formation

Chaque apport théorique sera complété par un exercice d'application pratique.

Validation

Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.

La formation n'est ni inscrite au RNCP, ni au Registre Spécifique.



Programme

Introduction

- Présentation de chacun,
- Attentes et objectifs visés de chaque participant,
- Présentation de la formation
- Références légales
- Situations sous revue
- Références légales

Maladie, Accident et Arrêts de travail

- Conditions générales
- Procédures à respecter

Indemnités Journalières de sécurité sociale

- Détermination du montant de l'IJSS unitaire
- Carences, Nombre d'IJSS
- Cas particuliers (ALD,)
- Régime social et fiscal des IJSS

Maintien légal de la rémunération

- Conditions générales
- Rémunération à maintenir
- Carence et taux de maintien
- Détermination du complément employeur
- Régime social et fiscal du complément employeur

Maintien conventionnel

- Légal versus conventionnel
- Maintien en net strict
- Maintien en net habituel
- Régime social et fiscal du complément employeur

Subrogation

- Principe général et conditions de la subrogation
- Impact sur le bulletin de paie

Bulletin de paie « Maladie »

- Maintien légal avec ou sans subrogation
- Maintien conventionnel avec ou sans subrogation

Reprise du travail

- Procédures en fonction de la durée et de la nature de l'arrêt
- Constat de l'inaptitude et conséquences
- Définition et traitement de l'invalidité



Synthèse de la session

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en œuvre dans son environnement.
- Conseils personnalisés donnés par le formateur
- Bilan oral et évaluation à chaud.
- Modalités d'évaluation des acquis
- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation ou évaluation sommative par le formateur.

Validation

- Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.
- La formation n'est ni inscrite au RNCP, ni au Registre Spécifique.

Statistiques

- Nombre de stagiaires : NA
- Taux de satisfaction : NA
- Taux abandon : NA
- Cause : NA
- Taux d'interruption : NA

